

## 38 - INDRE

14 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. Cercle des anciens militaires de la gendarmerie des cantons d'Issoudun Nord et Sud. But : réunir tous les anciens militaires retraités, venir en aide aux veuves et orphelins et envisager des bienfaits culturels. Siège social : rue Dardault, Issoudun.

## 44 - LOIRE-ATLANTIQUE

16 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Groupe d'études commerciales. But : étudier les moyens propres à promouvoir et développer le commerce. Siège social : 36, rue Villès-Martin, Saint-Nazaire.

17 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. L'Amicale des retraités de l'enseignement public de Loire-Atlantique transfère son siège social de l'avenue des Glaieuls, Nantes, au 88, rue du Préfet-Bonnefoy, Nantes.

## 45 - LOIRET

28 novembre 1968. Déclaration à la préfecture du Loiret. Groupement d'irrigation collective de La Chapelle-Onzerain. But : possibilités d'irrigation sur les surfaces de terres appartenant aux signataires. Siège social : mairie de La Chapelle-Onzerain.

13 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Loiret. Centre d'expression dramatique. But : rapprocher tous les groupements de théâtre amateur de la région. Siège social : Maison des jeunes, 4, rue Daniel-Jousse, Orléans.

## 48 - LOZÈRE

29 novembre 1968. Déclaration à la préfecture de la Lozère. Centre d'arts plastiques lozérien. But : promouvoir, encourager, organiser toute activité en faveur des arts plastiques. Siège social : archives départementales, place Urban-V, Mende

## 40 - MAINE-ET-LOIRE

27 novembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. L'Association Vélo-Sport saumurois transfère son siège social du café de la Ville, place Billange, Saumur, au bar du Marché, rue du Marché, Saumur.

13 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. L'Association Espoir change son titre, qui devient : L'Espoir de la Madeleine. Siège social : 26, rue de la Juiverie, Angers.

## 51 - MARNE

4 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. L'association Le Salon orange, association d'artistes et gens de lettres pour les jeunes, transfère son siège social des Galeries Gauthier, 24, rue Porta-Lucas, Épernay, au 3 bis, impasse Abelé, Épernay.

## 54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

25 novembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. Amicale des supporters de l'Union sportive confluanaise. But : aider moralement et matériellement l'Union sportive confluanaise ; entretenir et développer l'esprit sportif chez tous les membres et supporters. Siège social : Conflans-en-Jarnisy.

10 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. Association de parents d'élèves du collège d'enseignement secondaire de Piennes. But : resserrer les liens indispensables entre parents et enseignants et veiller à l'enseignement public et laïque. Siège social : route de Norroy, Piennes.

12 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Cercle des étudiants de la Résidence du Charmois. But : faciliter la vie des étudiants en cité universitaire en les informant et en développant les activités culturelles. Siège social : allée du Charmois, Vandœuvre.

13 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Groupement de recherches archéologiques de Lorraine. But : promouvoir les études et recherches archéologiques en Lorraine. Siège social : 45, cours Léopold, Nancy.

14 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Fraternité catholique des malades et infirmes de Meurthe-et-Moselle. But : apporter, par tous les moyens utiles, à tous les malades chroniques et infirmes une aide spirituelle et matérielle en vue d'alléger leurs souffrances et leur permettre de mener une vie plus épanouie et plus heureuse. Siège social : 09, rue de la République, Maxéville.

## 55 - MEUSE

25 novembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Commercy. L'Association des parents d'élèves du collège de Commercy change son titre, qui devient : Association des parents d'élèves des lycées et collèges de Commercy. Siège social : hôtel de ville de Commercy.

## 56 - MORBIHAN

26 novembre 1968. Déclaration à la préfecture du Morbihan. Association des parents d'élèves de la cantine scolaire. But : servir des repas chauds aux élèves des écoles publiques et privées de la commune ne pouvant se rendre le midi pour déjeuner chez leurs parents. Siège social : mairie de La Vraie-Croix.

16 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. L'Union départementale de la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux transfère son siège social du 2, rue de la Fonderie, Vannes, au 10, rue Thiers, Pontivy.

## 58 - NIÈVRE

12 décembre 1968. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. Groupement de défense sanitaire des abeilles du département de la Nièvre. But : vulgarisation des connaissances sanitaires apicoles et contribution à l'amélioration de l'état sanitaire des abeilles. Siège social : service vétérinaire, 26, rue de la Préfecture, Nevers.

## 63 - PUY-DE-DÔME

12 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. Région fédérale d'Auvergne de basket-ball. But : organiser, diriger et développer le sport du basket-ball en Auvergne. Siège social : 43, rue de Châteaudun, Clermont-Ferrand.

## 64 - BASSES-PYRÉNÉES

13 décembre 1968. Déclaration à la préfecture des Basses-Pyrénées. Le Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse du Béarn transfère son siège social du 9, rue Latapie, Pau, au 3, rue Léon-Daran, Pau.

## 65 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

4 décembre 1968. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. L'Association laïque du collège d'enseignement secondaire Albert-Camus change son titre, qui devient : Association laïque des parents d'élèves du C. E. S. Albert-Camus. Siège social : 8, rue Rabelais, Perpignan.

## 69 - RHÔNE

9 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Rhône. Club omnisports Belle-Etoile. But : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : Rhodiacéta, usine Belle-Etoile, Saint-Fons.

18 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association des personnes concernées par l'autoroute Ly. 7. But : groupement de toutes les personnes concernées par le projet de l'autoroute Ly. 7 traversant les communes de Champagne-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Collonges, Caluire-et-Cuire, Crépieux-la-Fape, tant pour l'information que pour la défense et la représentation de leurs intérêts communs. Siège social : chez M<sup>r</sup> Delorme, route de Saint-Romain, Les Ormes, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

18 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Rhône. La Boule des Deux Platanes. But : pratique des boules. Siège social : café des Deux Platanes, 134, rue Henri-Barbousse, Saint-Genis-Laval.

19 décembre 1968. Déclaration à la préfecture du Rhône. Restaurant d'enfants de l'école publique de Vaugneray. But : organiser et assurer le service du repas de midi remplaçant le repas familial. Siège social : école publique de Vaugneray.

## 71 - SAÛNE-ET-LOIRE

3 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Foyer du collège d'enseignement secondaire Citadelle-Verrerie, à Chalon-sur-Saône. But : promouvoir et animer les activités périscolaires de l'établissement. Siège social : collège d'enseignement secondaire, 5, rue Leschenault-de-la-Tour, Chalon-sur-Saône.

3 décembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. Comité des fêtes de Saint-Vallerin. But : organisation de fêtes locales. Siège social : mairie de Saint-Vallerin.

## 74 - HAUTE-SAÛNE

27 novembre 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. Association locale de l'aide familiale rurale de Morzine. But : aider la mère de famille dans sa tâche au foyer en lui procurant le concours d'aides familiales. Siège social : mairie de Morzine.

## 76 - PARIS

27 novembre 1968. Déclaration à la préfecture de police. Association des étudiants en éducation physique et sportive de l'I.R.E.P.S. de Paris (Institut régional d'éducation physique et sportive). But : représenter les étudiants en E.P.S. au sein de l'U.N.E.F. Siège social : 2, rue Lacretelle, Paris (15<sup>e</sup>).